



RÈGLEMENT PARTICULIER

3^{ème} édition du tournoi des Plumes Dorées

Les 3 & 4 Novembre 2018

Le règlement de la compétition est celui préconisé par la FFBaD sous la responsabilité du juge-arbitre.

1. Le juge-arbitre principal sera M. Jean-Charles **ABIHSSIRA** du club de Villeurbanne – GSL.
2. Le tournoi est autorisé par la ligue Auvergne & Rhône-Alpes de Badminton « AURA » et la Fédération Française de Badminton « FFBaD ». **N° d'autorisation : en attente.**
3. Le tournoi est ouvert à tous les joueurs licenciés à la FFBaD pour la saison 2018-2019, classés dans les séries R, D, P et NC, de cadets à vétérans pouvant jouer en catégorie senior. Tout joueur doit être en règle à la date limite du tirage au sort soit le 18 octobre 2018.
4. Les Simples Dames et les Simples Hommes sont prévus le samedi 3 novembre 2018 de 8h15 à 20h30.
Les Doubles Dames et les Doubles Hommes sont prévus le dimanche 4 novembre 2018 de 8h à 17h30.
5. Les séries seront composées en regroupant les joueurs pour le simple et les paires pour les doubles selon la moyenne de leur CCPH et non seulement leur classement. Aussi, il ne devra pas y avoir plus de deux classements d'écart au sein d'une paire pour les doubles (exemple : R6 + D8 = oui / R6 + D9 = non).
6. La date de la mise à jour du CCPH prise en compte pour la moyenne du joueur ou de la paire, selon le tableau, sera le jeudi **18 octobre 2018**. Le tirage au sort aura lieu le jeudi **18 octobre 2018**.
7. Un minimum de 4 séries par tableau sera créé afin de garantir un niveau cohérent. Exemple : Une paire D7/D7 possédant respectivement 58 et 62 points et possédant donc une moyenne de 60 $[(58+62)/2]$ points pourra donc se trouver dans la série 2 alors qu'une paire R6/D8 possédant respectivement 70 et 22 points ont une moyenne de 46 $[(70+22)/2]$ pourra donc se trouver dans la série 3 car leur moyenne est plus faible.
8. Les joueurs peuvent s'inscrire sur les deux tableaux.
9. Tous les tableaux seront en poules avec 2 sortants par poule dans la mesure du possible.
10. Le comité d'organisation se réserve le droit de fixer un nombre maximum d'inscrits dans un ou plusieurs tableaux. Dans ce cas, la sélection se fera sur la date de réception du courrier comprenant l'inscription complète (feuille d'inscription + le paiement effectif des droits d'engagements).
11. L'ordre des matchs respectera, dans la mesure du possible, la numérotation du programme. Cependant, les horaires et l'ordre des matchs sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment sur décision du juge-arbitre et du comité organisateur pour le bon déroulement du tournoi. Les matchs pourront être lancés en avance avec l'accord des joueurs concernés. Les matchs seront en mode calculés.

12. Les organisateurs en accord avec le juge-arbitre, se réservent le droit de modifier les poules et/ou les tableaux, si besoin est, et prendre toutes les mesures nécessaires au bon déroulement du tournoi.
13. Tout joueur(euse) devra, dès son arrivée, se faire pointer à la table de marque.
14. Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné avec un nombre suffisant de volants, ainsi que tous les accessoires utiles à son match. (Minimum 2 raquettes, boisson, serviette...).
15. Les joueurs auront le droit de sortir du terrain pendant les arrêts de jeu à 11 points dans chaque set et ainsi qu'entre chaque set mais ils devront être de retour à 40 s à l'arrêt de jeu de 11 points et à 1 min 40 entre les sets sinon ils pourront être sanctionnés par le juge-arbitre de la salle.
16. Le plateau de jeu est uniquement réservé au juge-arbitre, aux organisateurs, aux joueurs ainsi qu'aux entraîneurs/conseillers techniques uniquement entre les sets. Merci de respecter le nombre d'entraîneurs/conseillers techniques par terrain, 2 par joueur ou équipes. La configuration de la salle ne permet pas de chaises de coaching, le coaching entre les points sera interdit.
17. L'utilisation de substances et de tous moyens destinés au dopage est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère des Sports. Toute personne en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopants pour le sport devra l'indiquer au juge-arbitre avant son premier match du tournoi.
18. Les matchs seront auto-arbitrés jusqu'aux finales où éventuellement des arbitres (ou faisant office) seront proposés par le comité d'organisation au juge-arbitre. Cependant, tout joueur pourra faire appel au juge-arbitre, à tout moment du tournoi, qui désignera, si possible, un arbitre (ou faisant office).
19. Les volants seront à la charge des joueurs : En cas de litige le volant choisi sera celui en vente dans la salle : **Babolat n°4.**
20. Tout volant touchant les infrastructures fixes (panneaux, lampes, ...) sera compté comme faute, sauf au service, où il pourra être engagé 2 fois par service. Le filin touché sera annoncé également LET dans l'échange.
21. Les horaires prévisionnels fournis par affichage ou par la table de marque sont indicatifs. Les joueurs devant quitter le gymnase le feront en concertation avec le Juge-arbitre et devront obtenir l'accord de ce dernier. Par ailleurs, ils devront revenir à l'horaire indiqué par le juge-arbitre et laisser leur numéro de téléphone à la table de marque. Sinon, le joueur pourrait être annoncé comme forfait pour son match.
22. En cas de forfait d'un participant, un(e) joueur(euse) de simple peut être remplacé(e) par un(e) joueur(euse) inscrit(e) et figurant sur la liste d'attente, dans l'ordre de celle-ci. La même règle s'applique en cas de forfait d'une paire de double. En cas de forfait de l'un des membres d'une paire, le (la) joueur(euse) défaillant(e) ne peut être remplacé(e) que par un(e) joueur(euse) inscrit(e) au tournoi avec priorité à ceux qui figurent en liste d'attente avec l'accord du joueur(euse) encore en lice.
23. Une tenue de badminton, conforme aux circulaires de la FFBaD est exigée sur les terrains. Le règlement des tenues et publicité sera affiché dans la salle.
24. Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom passé un délai de « 5 minutes » pourra être disqualifié par le juge-arbitre et ce, quelque soit le niveau de la compétition.
25. Les joueurs sont tenus de retirer la feuille de match auprès de la table de marque et de la restituer à cette même table dûment complétée immédiatement après la fin du match.

26. Dès leur arrivée sur le terrain, les joueurs disposent de 3 minutes d'échauffement sur le terrain avant le début du match, ils devront tester leurs volants avant de s'échauffer. (Test des volants, échauffements et changements de tenues).
27. Le temps minimum de repos auquel ont droit les joueurs entre deux matchs consécutifs est fixé à 20 min quelque soit la discipline. Il pourra être réduit avec l'accord express de l'intéressé(e). Le juge-arbitre peut accorder un repos plus long lorsque cela lui paraît souhaitable.
28. Contestations: seul le responsable d'un club pour le jour du tournoi pourra contester auprès du juge-arbitre. Toute réclamation faite par une autre personne ne sera pas recevable.
29. Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, pertes, accidents ou autres incidents...
30. Les joueurs sont priés de respecter la propreté de la salle et des vestiaires.
31. Aucune inscription ne sera enregistrée sans règlement et la feuille d'inscription devra obligatoirement nous parvenir avant **le 15 octobre 2018** à l'adresse suivante :
- BAD' A CHAZ'
5, rue Pierre de Coubertin
69380 CHAZAY D'AZERGUES
mail : tournoibadachaz@gmail.com
32. Les droits d'inscriptions, passé le délai de la date limite d'inscription, sont remboursés en cas de force majeure et sur présentation d'un certificat médical, attestation de travail. Le joueur forfait ou blessé, **après le tirage au sort du 18 octobre 2018** avant ou pendant la compétition devra envoyer un justificatif avant 5 jours après la compétition à la Ligue Auvergne & Rhône-Alpes de Badminton :
- Par mail : sophie.bluy@badminton-aura.org
- Par courrier : 37 Route du Vercors - 38500 St Cassien
Sous peine de 2 mois de suspension sur le territoire français (Tournois et interclubs).
Merci de noter au dos votre nom et nom de la compétition.
33. Les frais d'inscriptions sont de 17 € pour un tableau et de 21 € pour 2 tableaux.
34. Les remboursements pour les joueurs forfaits ou en liste d'attente se feront seulement le jour de la compétition. Pour les joueurs forfaits, merci d'envoyer à l'organisateur un justificatif.
35. Un ou plusieurs photographes arpenteront le gymnase pour prendre des clichés du tournoi. Si vous ne désirez pas être pris en photo, merci d'en informer la direction du tournoi.
36. Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement particulier. Le juge-arbitre a la faculté de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas ce règlement particulier.
37. Le Comité Organisateur remercie par avance tous les participants qui, pour la satisfaction de tous, apporteront leur contribution à la réussite de cette « **3^{ème} édition des Plumes Dorées** » en observant ce règlement particulier et en respectant les décisions du juge-arbitre.

Juge-arbitre principal : Jean-Charles ABIHSSIRA

